



BUDGET 2023



VILLE DE | CITY OF
WESTMOUNT



CHRISTINA M. SMITH
Mairesse de Westmount

message de la **MAIRESSE**

Chers conseillers, mesdames et messieurs,

C'est un plaisir pour moi de vous présenter le Budget de fonctionnement 2023 de la Ville de Westmount.

Malgré les temps incertains que nous vivons au plan économique, sanitaire, et géopolitique, notre Ville est en bonne santé financière. Nos revenus de taxation pour l'ensemble des catégories de propriétés ont augmenté de 4,4 % et notre dette n'a pas augmentée depuis 2020.

Notre objectif principal est toujours de maintenir et d'améliorer l'offre de services tout en limitant le fardeau fiscal des Westmountais.

L'augmentation des taxes municipales pour une résidence unifamiliale moyenne à Westmount (6,4 %) reste légèrement en deçà du taux d'inflation.

Nous souhaitons ainsi continuer à offrir les meilleurs services aux résident(e)s, et cela passe notamment par des investissements dans nos infrastructures. Comme dans toutes les municipalités, et à juste titre, les résidents(e)s de Westmount s'attendent à vivre dans une ville saine, à pouvoir circuler en toute sécurité sur les routes en toute saison, à avoir un approvisionnement en eau et en électricité fiable, à avoir une offre d'activités culturelles, sportives et artistiques riches et variées, et à profiter des parcs et espaces verts de leur Ville. Ces attentes font partie des obligations élémentaires d'une Ville envers ses contribuables. Nous voulons non seulement remplir ces obligations, mais aussi nous assurer que les services que nous offrons soient marqués par le sceau de l'excellence.

C'est dans cet esprit que nous bonifions de 21 % le budget total des Services des Travaux publics et du Génie. D'une part, ces nouvelles dépenses opérationnelles nous permettront de faire face à l'augmentation généralisée du coût de nos contrats de déneigement, de collecte de matières résiduelles et d'approvisionnement. D'autre part, elles nous permettront également de continuer à toujours mieux entretenir nos parcs et espaces verts et réaliser d'importants projets pour notre Ville tels que la reconstruction et le réaménagement de l'avenue Mount Pleasant et l'avenue Grosvenor pour ne citer que ceux-là. Afin d'améliorer encore l'efficacité de nos opérations, de solidifier et de rendre notre infrastructure technologique plus sécuritaire et résiliente, le budget opérationnel de notre Service des technologies de l'information sera aussi augmenté de 600 500 \$.

Le budget alloué au Service juridique de la Ville connaîtra aussi une augmentation significative. Outre des dépenses liées aux assurances, un important projet d'actualisation et de régularisation des propriétés foncières publiques sera mis en œuvre afin de permettre une meilleure compréhension et une meilleure gestion du territoire et des droits fonciers sur certains espaces de notre Ville. C'est un projet essentiel qui sera au bénéfice de la communauté et des propriétaires de Westmount.

La participation à la vie municipale et l'expérience citoyenne sont également des éléments que nous voulons mettre de l'avant dans les années à venir. Sur tous les projets importants et structurants que nous voulons réaliser : on veut vous voir, on veut vous entendre. Pour cette raison, nous avons augmenté le budget de notre Division des communications afin de nous doter des outils et des ressources pour améliorer la participation et l'expérience citoyenne.

Cette année le paiement de notre quote-part à l'Agglomération et à la Communauté métropolitaine de Montréal s'élève à 68,6 millions \$, soit 53 % de nos dépenses totales.

Finalement, le budget d'une Ville est le portrait financier que l'on veut peindre pour l'année à venir, et notre volonté est d'y ajouter plus de teintes de vert. Je parle ici de transition écologique, de préservation de notre environnement et de développement durable. Cette préoccupation se traduira à plusieurs niveaux. Outre l'augmentation des fonds destinés à l'entretien des parcs et des espaces verts, nous allons créer une Division de l'environnement au Service des Travaux publics. Parallèlement, nous allons poursuivre le remplacement de certains véhicules de la Ville par des véhicules hybrides ou électriques, et continuer de développer notre gestion des matières résiduelles. Westmount prendra sa place dans ce mouvement pour la préservation de notre environnement et de la biodiversité.

Nous sommes donc très fiers de vous présenter un budget qui reflète notre engagement à répondre de manière efficiente et responsable aux besoins et aux aspirations de notre communauté.

Merci à toutes et à tous,

Christina M. Smith
Mairesse de Westmount



ANTONIO D'AMICO
CPA, CPA(VT), MBA, d.fisc.
Conseiller - District 1

message du **COMMISSAIRE DES FINANCES**

Madame la mairesse, cher(e)s membres du Conseil, mesdames et messieurs,

La préparation du budget d'une Ville est toujours un exercice délicat, car il doit refléter les attentes et les aspirations des contribuables tout en s'accordant avec la situation financière de la Ville, le contexte socio-économique et le cadre législatif.

Je suis donc fier et honoré de vous présenter les grandes lignes du budget de fonctionnement 2023 de la Ville de Westmount.

En élaborant ce budget, nous avons pour objectifs de limiter le taux d'augmentation de l'impôt foncier sous le taux d'inflation tout en continuant d'offrir les meilleurs services possible aux résidents, d'améliorer l'efficacité de nos opérations en investissant dans nos infrastructures et nos ressources opérationnelles. Tous ces objectifs, et les moyens pour les mettre en œuvre, sont envisagés par la Ville dans une perspective de protection de l'environnement et de développement durable. À cet égard, le Conseil, en collaboration avec l'administration, étudiera en 2023 les possibilités pour la mise en place d'un processus de comptabilité verte.

Beaucoup d'efforts et de créativité ont été déployés afin de contenir l'augmentation de la taxe foncière. Comme vous pourrez le constater dans ce budget, l'augmentation des taxes municipales pour une résidence unifamiliale moyenne sera de 6,4 %. Ce qui reste légèrement en deçà du taux d'inflation (octobre 2022). Il est important toutefois de préciser qu'il s'agit du taux de taxation indicatif pour une résidence unifamiliale moyenne. Étant donné qu'il existe des différences importantes dans le type de résidence unifamiliale qu'on retrouve dans notre Ville, l'augmentation totale des taxes municipales dépendra de l'évaluation de chaque propriété. À titre d'information, l'augmentation moyenne du rôle d'évaluation foncière pour 2023 est de 28,7 %. Cela ne signifie pas que les impôts fonciers à Westmount augmenteront de ce taux. L'évaluation foncière n'est qu'un des facteurs qui déterminent votre facture d'impôt, l'autre étant le taux de taxation.

Le budget total des dépenses pour l'année 2023 (excluant Hydro Westmount) augmentera de 9,2 % comparativement à l'année précédente pour s'établir à 129,54 millions de dollars. Cette augmentation des dépenses provient de plusieurs éléments. Tout d'abord, en cohérence avec notre volonté d'assurer l'entretien optimal de nos infrastructures et la mise en œuvre de projets structurants pour la Ville, nous augmentons d'environ 3,96 millions de dollars (25 % de plus par rapport à l'année dernière) nos dépenses départementales pour accroître nos ressources matérielles, technologiques et humaines. Cette augmentation des dépenses opérationnelles découle aussi du contexte actuel marqué par une augmentation des coûts des contrats (dénouement, collecte des matières résiduelles, etc.), des coûts d'approvisionnement (équipements, matières premières) et des coûts de l'énergie. À titre d'exemple, le coût de location d'une chargeuse sur roue pour le déblaiement de la neige a augmenté de 64 % par rapport à l'année dernière, les coûts liés au marquage de route et traçage urbain ont augmenté de 49 %, et le prix du diesel a augmenté de 81 % depuis 2021.

Dans les dépenses non départementales, et conformément à la recommandation actuarielle, nous avons dû augmenter le coût de financement du déficit actuariel des régimes de retraite. Cette augmentation du coût du financement est essentiellement due à la baisse des rendements des marchés financiers.

En comparaison avec les autres municipalités de la région métropolitaine, Westmount a une situation d'endettement enviable. En 2023, le solde de 9,3 millions de dollars de capital de la dette deviendra exigible. Pour des raisons budgétaires, le Conseil a décidé de refinancer cette dette au lieu de la rembourser, prolongeant ainsi le délai de remboursement. Par conséquent, il n'y aura pas de remboursement du capital de la dette en 2023, et seuls des intérêts de 215 000 \$ seront payés. Cette décision, qui suit une recommandation du Comité des Finances et de l'Administration, a été prise selon un principe de bonne gouvernance financière qui vise d'une part à financer les actifs à long terme par la dette à long terme, et d'autre part à profiter du niveau peu élevé des taux d'intérêts sur cette dette.

La Loi sur les cités et villes exige que nous atteignons un équilibre budgétaire sur une base annuelle. Par conséquent, le total de nos revenus de 2023, qui s'élève à 129,54 millions de dollars, couvre nos dépenses pour la même année. Environ trois quarts de nos revenus (102 millions de dollars) sont des revenus de taxation. Cette partie de nos revenus a notamment augmenté de 4,4 % par rapport au précédent exercice. Les taxes municipales constituent une importante source de revenus pour la ville. Elles nous permettent de nous assurer que la ville est en mesure de fournir les services et les programmes sur lesquels ses habitants comptent. Une grande partie de nos revenus proviennent aussi des droits de mutation (12,7 millions de dollars), des compensations en lieu de taxes à recevoir des gouvernements fédéral et provincial (3,6 millions de dollars), des parcomètres et permis de stationnement (3,2 millions de dollars), et des revenus d'intérêts (2,8 millions de dollars).

À l'exception de grands projets à long terme, le Conseil reste également attaché à sa politique de financement du budget des immobilisations à partir des fonds de la Ville (pay-as-you-go) plutôt que par l'emprunt. La politique Pay-As-You-Go, dont Westmount a été la pionnière en 1994, consiste à payer comptant tous les investissements routiniers en immobilisations. Le budget du programme d'immobilisations de 2023 a été approuvé par le Conseil le 5 décembre 2022 et sera de 27,9 millions de dollars. Ce montant sera financé comme suit : 12,9 millions de dollars proviendront des recettes fiscales, 12 millions de dollars de l'excédent affecté accumulé et 3 millions de dollars de subventions gouvernementales. À titre d'exemple, la Ville a reçu une subvention de 274 700 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. De plus, Westmount souscrit au Régime de compensation pour les services municipaux fournis afin d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles, et de ce fait, nous avons reçu une subvention de 241 900 \$ en 2022. Le Conseil a demandé à l'administration de continuer à maximiser l'utilisation des subventions et d'examiner les sources de revenus autres que les impôts fonciers afin de compenser les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

À l'instar d'autres municipalités, nous allons étudier la possibilité de mettre en place des mesures d'écofiscalité afin de diversifier nos sources de revenus, préparer notre Ville aux conséquences de la crise climatique et encourager notre communauté à adopter des comportements écoresponsables.

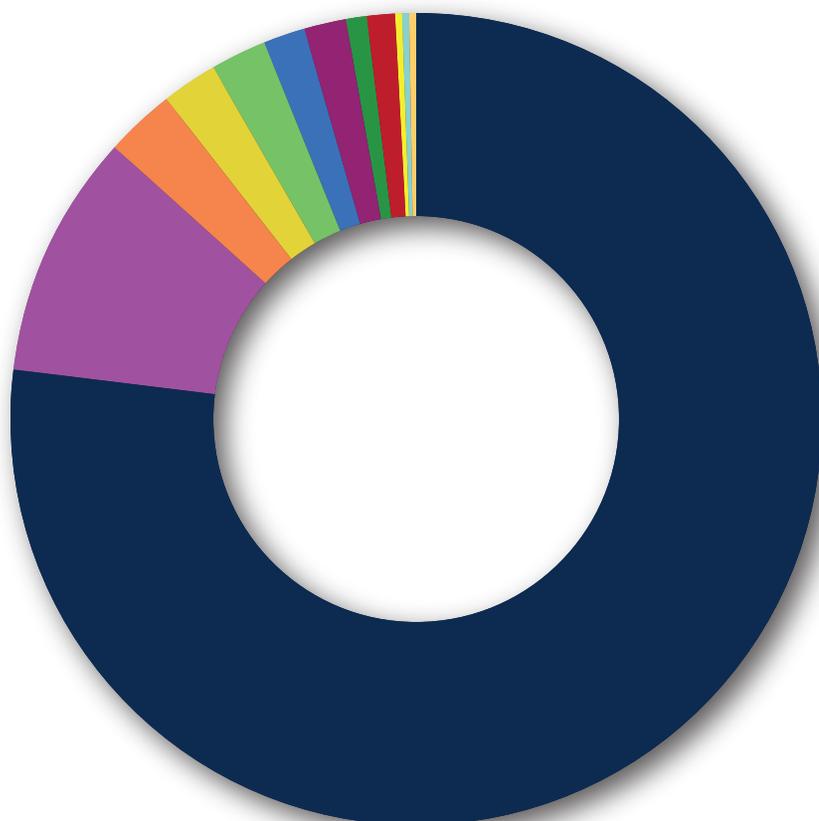
Ce budget de fonctionnement pour l'année 2023 est l'expression chiffrée d'une ambition pour notre Ville. L'ambition de continuer à faire de Westmount une Ville exceptionnelle, plus verte, plus efficiente, plus résiliente et qui fait la fierté de tout(e)s ses résident(e)s.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les services de l'administration municipale impliqués dans la préparation de ce budget. Merci pour votre travail et votre dévouement.

Enfin, comme la mairesse l'a mentionné, et nous sommes ouverts à tous vos commentaires et vos suggestions.

Antonio D'Amico, CPA, CPA(VT), MBA, d.fisc.
Conseiller - District 1

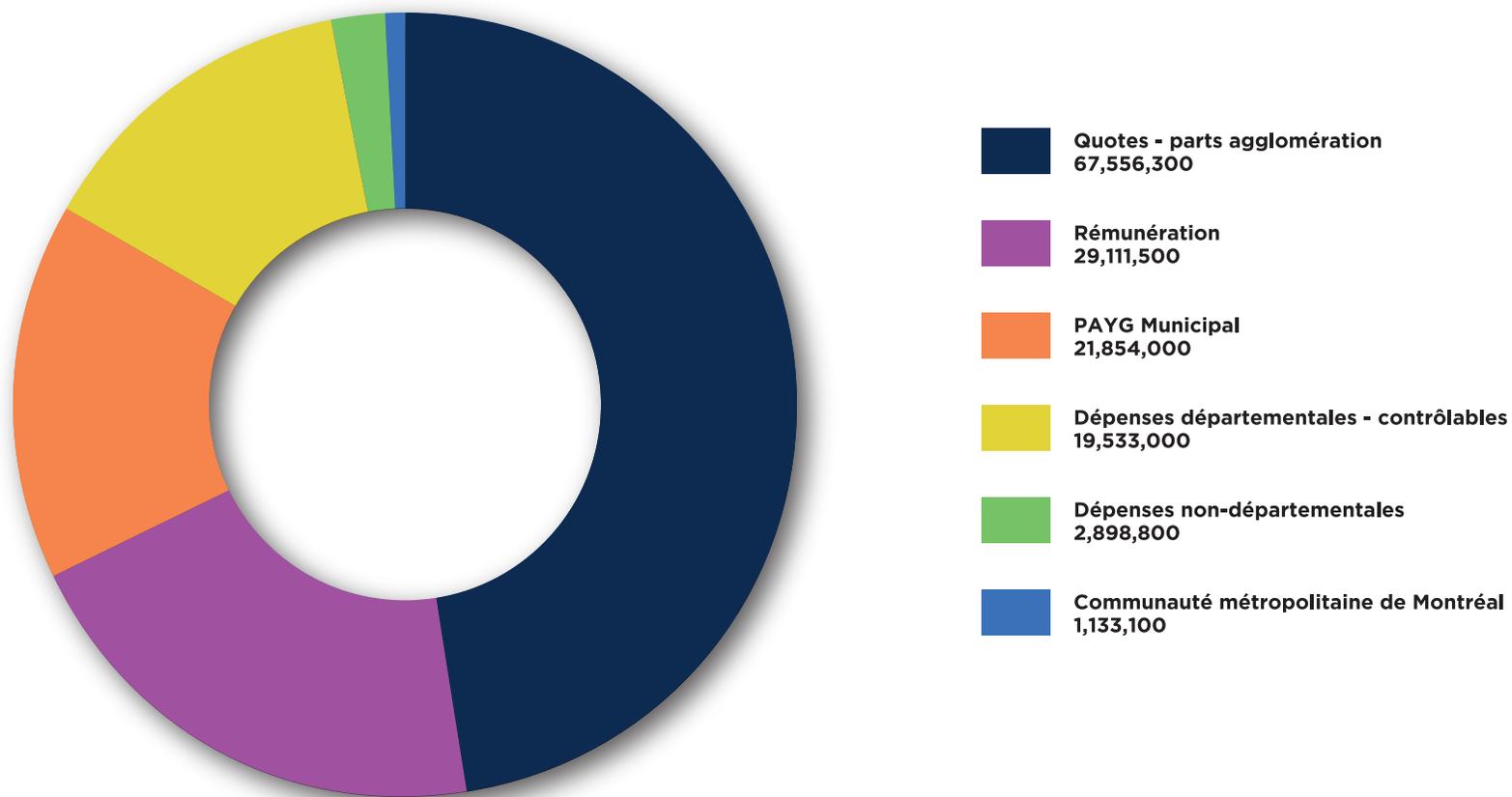
revenus



REVENUS TOTAUX* :
129,539,300

*Excluant la contribution nette (-2,718,500) d'Hydro Westmount. Pour une description complète des revenus, veuillez consulter la page 11.

dépenses



DÉPENSES TOTALES APRÈS AFFECTATION* :
129,539,300

*Excluant Hydro Westmount. Pour une description complète des dépenses, veuillez consulter la page 12.

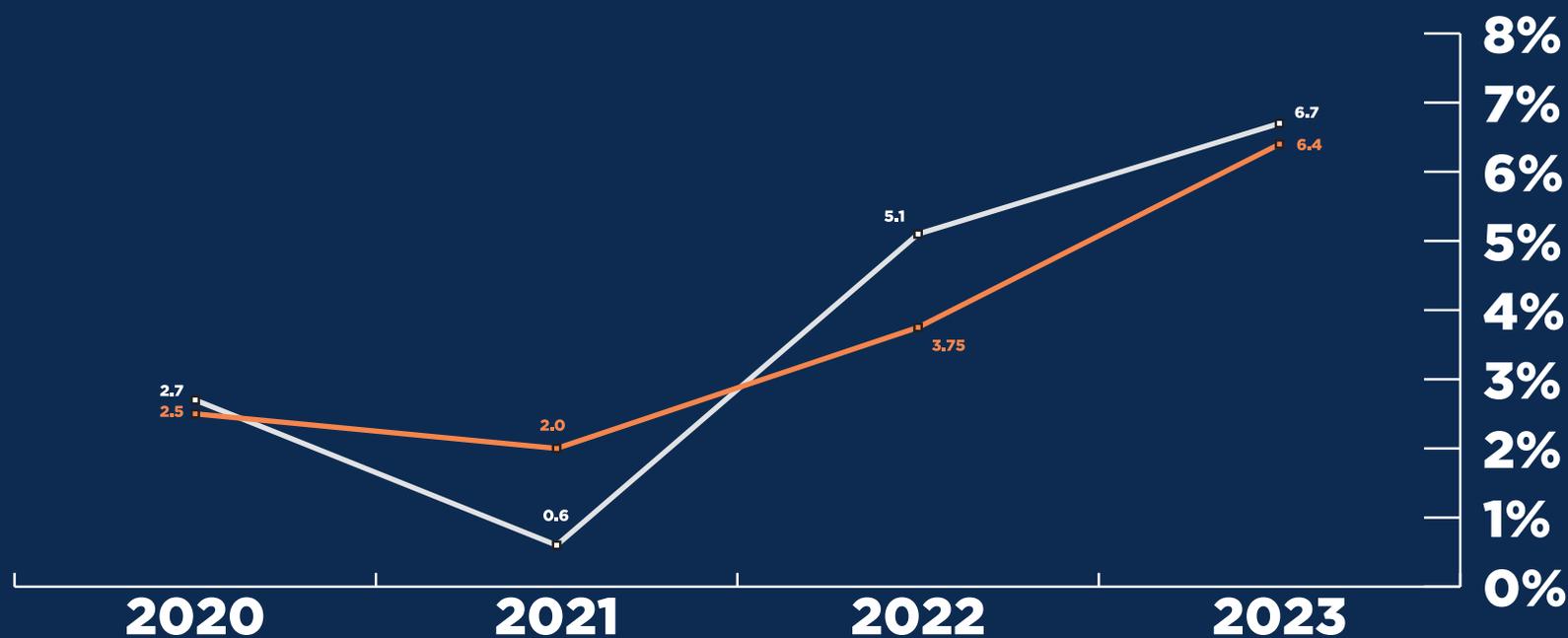
taux de taxation 2023

En 2023, les taux de taxation municipaux (par 100 \$ d'évaluation) seront les suivants :



taxes foncières

- Taux d'augmentation de la taxe foncière pour une résidence unifamiliale moyenne
- Taux d'inflation de l'année précédente (IPC)*



*L'indice de prix à la consommation (IPC) utilisé est celui du mois d'Octobre.

budget de fonctionnement 2023

REVENUS	2022	2023	VARIATION
Taxes	97 696 200	102 015 900	4,4%
En lieu de taxes	3 184 000	3 632 500	14,1%
Droits sur les mutations	8 500 000	12 700 000	49,4%
Parcomètres et permis de stationnement	3 300 000	3 170 000	-3,9%
Constats et amendes	1 700 000	1 884 900	10,9%
Permis et licences	1 090 000	1 257 500	15,4%
Revenus d'intérêts	583 500	2 825 200	384,2%
Transferts gouvernementaux (Subventions)	2 023 600	2 372 600	17,2%
Activités récréatives	1 313 000	1 395 000	6,2%
Bibliothèque et événements communautaires	103 000	97 500	-5,3%
Intérêts et pénalités sur arrérages de taxes	476 900	510 500	7,0%
Recouvrables	261 600	225 400	-13,8%
Revenus administratifs (autres)	252 800	170 800	-32,4%
Total revenus municipaux	120 484 600	132 257 800	9,8%
HYDRO WESTMOUNT			
Revenu brut	29 002 000	30 205 300	4,1%
Coûts			
Rémunération	4 063 300	4 258 600	4,8%
Fonctionnement	2 480 700	2 928 600	18,1%
Service de la dette	4 100	1 800	-56,1%
Hydro Québec	21 839 000	22 659 800	3,8%
PAYG (Distribution électrique seulement)	2 520 000	3 075 000	22,0%
Hydro Westmount - Contribution nette	-1 905 100	-2 718 500	42,7%
REVENUS TOTAUX	118 579 500	129 539 300	9,2%

budget de fonctionnement 2023

DÉPENSES	2022	2023	VARIATION
DÉPENSES LOCALES			
Rémunération	26 923 000	29 111 500	8,1%
Dépenses départementales - contrôlables			
Direction générale et conseil	456 700	626 000	37,1%
Communications	49 600	97 200	96,0%
Finances	80 800	80 800	0,0%
Ressources humaines	310 000	425 200	37,2%
Technologie de l'information	918 400	1 518 900	65,4%
Greffe et services juridiques	738 300	1 234 200	67,2%
Bibliothèque et événements communautaires	1 222 200	1 115 500	-8,7%
Sécurité publique	317 200	333 500	5,1%
Génie	108 000	370 700	243,2%
Travaux publics	9 994 300	11 886 800	18,9%
Sports et loisirs	1 127 700	1 128 300	0,1%
Aménagement urbain	247 500	715 900	189,3%
Total dépenses départementales	15 570 700	19 533 000	25,4%
PAYG Municipal	20 682 800	21 854 000	5,7%
Dépenses non-départementales			
Service de la dette - Capital et intérêts	304 100	214 700	-29,4%
Frais bancaires et intérêts	160 900	205 000	27,4%
Régime de retraite (Service passé) et provisions	1 445 300	2 479 100	71,5%
Total dépenses non-départementales	1 910 300	2 898 800	51,7%
Total dépenses locales	65 086 800	73 397 300	12,8%
Affectation de l'excédent cumulé	-14 970 100	-12 547 400	-16,2%
Total dépenses locales avant agglo et CMM	50 116 700	60 849 900	21,4%
Quotes - parts agglomération	67 390 000	67 556 300	0,2%
Communauté métropolitaine de Montréal	1 072 800	1 133 100	5,6%
DÉPENSES TOTALES APRÈS AFFECTATION	118 579 500	129 539 300	9,2%



Préparé par le Service des finances de la Ville de Westmount
et la Division des communications.

DÉCEMBRE 2022